



ENGAGEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE

Le personnel de l'Office de Tourisme,

En interne,

- Réalise un ensemble de gestes courants pour économiser l'énergie et l'eau :
 - Extinction tous les soirs des ordinateurs, des écrans et des imprimantes
 - Extinction tous les soirs du photocopieur
 - Extinction tous les soirs des outils d'information mis à disposition des touristes (écrans, borne d'information située à l'intérieur de l'accueil, tablettes)
 - Extinction des lumières des bureaux lorsque l'éclairage naturel est suffisant
 - Chauffage régulé et temporisé à production géothermique
 - Favoriser la ventilation naturelle lors des fortes chaleurs
 - Ouverture des portes d'entrées coulissantes à moitié durant l'hiver
- Favorise l'achat d'équipements économes en énergie et en eau :
 - Ecrans d'ordinateurs aux normes EnergyStar
- Trie les déchets :
 - Container à papier
 - Récupération des cartouches d'encre et toners d'imprimantes pour recyclage
 - Récupération des piles usagées
- Favorise l'achat de produits ayant obtenu un label ou une certification environnementale :
 - Papier toilettes recyclé
 - Produits d'entretien écoresponsables
 - Produits à faible impact environnemental et sanitaire
- Imprime des documents de manière raisonnée :
 - Impression recto-verso et sur feuilles de papier recyclé
 - Impression de documents internes sur brouillons (une face usagée)
 - Peu ou pas d'impression d'emails
 - Procédures de dématérialisation évitant les photocopies systématiques par l'envoi numérique de dossiers, présentations informatiques en réunion
 - Sensibilisation des clients et partenaires à télécharger la documentation, à n'imprimer ou ne prendre que la documentation réellement utile aux besoins
 - Gestion efficace des stocks de documentations
- Participe à des réunions dématérialisées :
 - Conférences téléphoniques
 - Formation en langues par téléphone
- Pratique une gestion raisonnée des déplacements professionnels :
 - Co-voiturage lors de salons et expositions

Envers les visiteurs,

- Sensibilise le public aux gestes écologiques :
 - Diffusion d'informations liées aux moyens de transport - liaison estivale en transport en commun, les modes doux (chemins de randonnée, voies vertes)
 - Ne pas jeter de déchets par terre et ne pas gaspiller l'eau
- Valorise les labels de la destination et des prestataires engagés dans cette démarche :
 - Clef Verte
 - Pavillon Bleu
 - Destinations touristiques européennes d'Excellence (EDEN)
- Diffuse des informations sur les zones naturelles :
 - Zones de quiétude
 - Réserve de faune sauvage
- Informe sur les règles de bonne conduite :
 - Observation des oiseaux
 - Respect et partage des zones cyclables
 - Chiens tenus en laisse
- Communique sur les brochures imprimées :
 - Démarche écoresponsable
 - 100% recyclée
 - 100% désencrée
 - Label Imprim'Vert